« Mobilités et accessibilités »

Clef 7 : Accessibilité emplois, commerces, équipements et services

https://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2020/06/F_7_Accessiblite-emplois-equipements-services-web.pdf

Favoriser l'accessibilité à l'emploi, aux commerces, équipements, et services (dont les services sociaux-sanitaires), notamment en programmant une partie de cette offre au sein du projet.

L'enjeu de cette clef est de réussir à mettre en œuvre le principe de la ville des courtes distances, tout en s'adaptant au contexte territorial et en minimisant l'exposition des populations aux polluants et nuisances inhérents à la mixité fonctionnelle.

Pourquoi agir sur l'accessibilité de l'emploi, des commerces, équipements et services c'est promouvoir la santé des populations ?

- En raccourcissant les distances à parcourir, ce principe de mixité fonctionnelle est associé à une hausse de l'activité physique des habitants (Badland et Schofield, 2005; Leslie et al., 2005; Frank et al., 2005; De Bourdeaudhuij et al., 2003; Giles-Corti et al., 2003; Craig et al., 2002; Geddes et al., 2011; Reyburn, 2010)
- Le sentiment d'avoir accès à des services (emplois, écoles, commerces, restaurants, banques, bibliothèques, centres communautaires, aires de jeux) est un facteur générant du bien-être, notamment en étant associé à un plus haut niveau de participation dans le quartier (Richard et al., 2009)
- La disponibilité de produits alimentaires sains, diversifiés, de qualité et à bon prix est associée à une **alimentation saine** (Morland et al., 2006 ; Larson et al., 2009 ; Loper, 2007)
- En participant à **réduire le nombre de déplacements motorisés**, la mixité fonctionnelle participe à améliorer la qualité de l'air et l'environnement sonore, les transports motorisés étant la principale source de polluants de l'air et la principale source de bruit en milieu urbain (Kavanagh et al., 2005)

Les objectifs UFS de la Clef 7 visés par déterminants de santé :

« Concevoir un projet de façon à » :



Accès emploi, services et équipements

 Assurer dans la mesure du possible l'accessibilité de tout un chacun à une diversité d'emplois, de commerces, d'équipements et de services.



Alimentation

Assurer dans la mesure du possible l'accessibilité de tout un chacun à une offre alimentaire saine.



Revenus

Assurer dans la mesure du possible l'accessibilité de tout un chacun à un emploi en adéquation avec son profil.



Activité physique

 Favoriser les déplacements actifs par une courte distance entre les différentes fonctions urbaines.



Qualité de l'air & environnement sonore

Minimiser l'usage des véhicules motorisés

Autres déterminants impactés



Compétences individuelles



Cartographie «La Santé dans la Ville» ©Réseau français des Villes-Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé

Points de vigilance :

L'offre en emplois, commerces, équipements et services est une question politique qui dépasse en partie les compétences de l'aménageur. C'est pourquoi la commande politique qui démarre l'opération est cruciale sur cette question. En outre, elle déterminera l'acceptabilité sociale de l'opération. Il faudra veiller à ce que cette commande soit bien traduite dans la programmation de l'opération.

Thématiques d'aménagement	Effets / influences	Conséquences sur les DS
Mixité fonctionnelle (programmation et localisation des fonctions résidentielles) _Att _Ad	 Le principe de mixité fonctionnelle : Favorise l'activité physique en raccourcissant les distances à parcourir, Génère des opportunités d'interactions et de rencontres en influant sur la densité de population d'un espace, Rend les emplois, commerces, équipements et services plus accessibles en les rapprochant des espaces résidentiels, ce qui peut influer notamment sur les comportements alimentaires ainsi que sur le développement des compétences individuelles (sociales notamment). Influe sur la qualité de l'environnement physique. 	
Espaces publics (ensemble de lieux accessibles et gratuits) _Att _Ad	La programmation et l'aménagement de l'espace public, et notamment des voies de circulation et de leur connectivité, sont garants de l'accessibilité des différentes fonctions urbaines programmées dans l'opération. L'espace public peut en outre plus ou moins favoriser l'activité physique en donnant l'opportunité de se déplacer activement.	



Cheminements doux amenant à un arrêt de transports en commun, PAE du Pontet, Pessac. © a'urba

Quelles questions se poser pour identifier de « bonnes pratiques » d'aménagement ?

Chacune des questions posées s'intègre dans le «cycle de vie» de l'opération :

- Les colonnes «temporalité du projet» permettent de situer l'étape à laquelle se situe le projet (programmation, plan guide,...).
- Les cases colorées permettent d'identifier l'étape du projet pour laquelle se pose la question

des actions à anticiper ou à réviser pour s'assurer d'une bonne prise en compte de la santé dans les choix d'aménagement afin de minimiser l'exposition à des facteurs de risque et maximiser l'exposition à des facteurs de protection.	Plan Guide	Cahier des cha (espaces publ	Fiches de lo	Programmati
Il s'agit de s'approprier cette grille de questionnement et de l'annoter librement pour identifier si les actions sont : «en cours», «à faire», «à envisager» ou «non adaptées» au projet.		O -		
Mixité fonctionnelle :				
La programmation de l' offre d'emplois est-elle diverse et adaptée aux profils socio-économiques de la population en présence ?				
La programmation de l' offre commerciale est-elle adaptée aux profils socio-économiques de la population et favorise-t-elle des comportements individuels sains (alimentaires notamment) ?				
La programmation des équipements et des services (dont l'offre de soins et les services socio-sanitaires) sont-ils en adéquation avec les souhaits et les besoins (sociaux, culturels, associatifs, etc.) de la population et avec le contexte socio-démographique de l'opération ?				
La programmation des équipements et des services donnent-elle l' opportunité de participer acti- vement à la vie sociale du quartier ?				
La programmation de l' offre de transport en commun permet-elle d'accéder facilement aux différentes fonctions urbaines de l'opération et du quartier ?				
La localisation des différentes fonctions urbaines les rend-elles facilement accessibles , notamment via des voies de cheminements doux ?				
Est-il possible de mixer différentes fonctions urbaines au sein d'un même secteur urbain (îlot, bâtiment) ? (en veillant à limiter les conflits d'usages et tenant compte des nuisances et pollutions occasionnées)				
Espaces publics :				
Les voies de déplacement doux et motorisés sont-elles connectées et assurent-elles une conti- nuité et accessibilité vers les différentes fonctions urbaines programmées ?				
L'aménagement des espaces publics encourage-t-il les déplacements actifs ? (s'attarder sur les aspects de confort, de lisibilité, de sécurité, et d'esthétique)				

TEMPORALITE DU PROJET

